

### Suite du Grenelle :

Beaucoup de travail, de bonnes idées de base mais attention à la suite : exemple concernant les pesticides en agriculture.

L'engagement 123 de sortie de table ronde en octobre 2007 concernant la distribution des phytosanitaires aux professionnels indiquait « en ce qui concerne la séparation des rôles de vendeur et de prescripteur d'ici 3 ans, deux approches se sont exprimées : celle d'une séparation plus ou moins totale et celle, proposée par la FNSEA (syndicat agricole majoritaire), d'une obligation de préconisation écrite du vendeur ».

Notre fédération France Nature Environnement s'est battue dès le début pour une réelle séparation des activités de conseil et de vente considérant qu'il n'est pas pensable de demander à des organismes de vente (négociants ou coopératives agricoles) de réduire leur résultat financier, le plan Ecophyto issu des travaux du groupe spécialisé a finalement prévu l'accompagnement systématique de la vente d'une préconisation écrite fondée sur un diagnostic de l'environnement (milieu, bioagresseurs, cultures, exploitations), le projet de loi grenelle 1 indique « l'identification ou la séparation des activités » mais dans le projet d'exposé des motifs du projet de loi Grenelle 2 on peut lire : « Le référentiel ... prévoira notamment qu'à la demande du client la préconisation d'utilisation d'un produit phytopharmaceutique devra être formalisée sous forme écrite. »

L'idée de base de séparation était donc excellente, la mise en pratique telle que prévue actuellement serait insignifiante, c'est très inquiétant !

Espérons qu'il n'en sera pas de même pour le reste du plan car alors la montagne accoucherait d'une souris !

C.J.

Les Permanences au local du CREPAN ont toujours lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois 10-12h Bus 21 Arrêt Berry.

pays, moins de 100 000 aujourd'hui dans le déclin de l'espèce s'accélère. A ce rythme ce siècle, ainsi que les autres grands singes (bonobos, gorilles, orangs-outangs). On ne dispose toutefois que de rares estimations sur les effectifs réels de ces primates, qui se déplacent en liberté dans des forêts immenses et difficiles d'accès.

Le Monde du 6/10/08

A.L.



### Les 40 ans du CREPAN

Le vendredi 28 novembre le CREPAN fêtera ses 40 ans et ceux de France Nature Environnement au Centre de Ressources pour les Associations à Caen, de 17h30 à 21h30. Au programme, entre autres, des stands d'associations partenaires, des abeilles et leur apiculteur, FNE présentée par son président, quelques exemples de biodiversité régionale, retour sur des actions emblématiques du CREPAN, une brioche pleine de bougies... et beaucoup d'échanges ! Possibilité après la rencontre de se retrouver au restaurant. Détails et bon de réservation vous seront adressés mais notez déjà sur votre agenda au 28 novembre ... « 40 ».

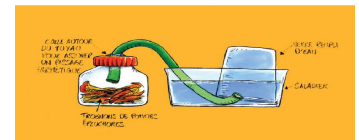
A.N.



### Cochons et biogaz

Un éleveur de porcs breton a installé une unité de méthanisation alimentée par 3000 tonnes de lisier, 1300 tonnes de graisses venant d'usines agroalimentaires voisines et 300 tonnes de matières végétales provenant de couverts végétaux semés après les récoltes et récoltés au printemps. Cette installation fournit de la chaleur pour les bâtiments de l'élevage et 4 maisons d'un hameau voisin, et de l'électricité achetée par EDF. Le digestat (résidus) est un engrais organique complet directement assimilable par les plantes, pouvant se substituer aux ammonitrates. 4000 unités de biogaz fonctionnent en Allemagne. Le procédé décolle en France avec 9 unités prévues actuellement. Espérons que le mouvement s'accélère rapidement.

A.T.



Il restait un million de chimpanzés africains en 1960 dans 21 pays : malgré les cris d'alarme répétés des primatologues, tous l'affirment, elle aura disparu de la planète au milieu de ce siècle.

Le CREPAN "retourne au collège" pour sensibiliser les élèves à leur environnement; susciter chez eux une réflexion et faire naître des propositions. Vifs échanges !

A.L.

## Biodiversité en questions

Les experts pour l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN), un organisme qui fait

autorité en matière de biodiversité, ont lancé un cri d'alarme lundi 6 octobre. Selon leur "liste rouge" la moitié des espèces de Mammifères est en déclin et probablement un tiers sont menacés d'extinction.



✚ Selon cette liste, 3 246 sont classées dans la catégorie la plus élevée "en danger critique"; 4770 dans la catégorie "en danger" et 8912 dans la catégorie "vulnérables". Le Sengi à face grise ou Musaraigne éléphant de Tanzanie est sur la liste la plus critique.



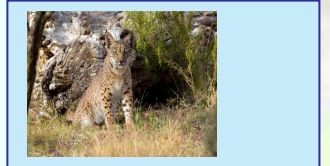
✚ Près de 450 Mammifères sont passés de la catégorie "vulnérables" à la catégorie "en danger" comme ce Phoque de la Caspienne. Sa population a diminué de 90% en un siècle et continue à décroître en raison de la chasse et de la dégradation des habitats.



✚ Même situation pour le chat viverrin ou chat pêcheur du sud-est asiatique où il est passé de l'état "vulnérable" à "en danger" à cause de la destruction de son habitat dans les zones humides. Plus nous attendrons et plus cela coûtera cher pour éviter de nouvelles extinction d'espèces.



✚ La liste 2008 indique que 188 espèces de Mammifères sont en "danger critique d'extinction" comme le Lynx ibérique dont la population continue de décliner en raison de la raréfaction de sa proie, le lapin européen.



✚ Le crocodile de Cuba, autrefois "en danger", est actuellement "en danger critique". Sa population décline du fait de sa chasse pour sa chair et sa peau.



✚ Au Costa-Rica, le Crapaud de Holdridge, lui, est passé de la situation "en danger critique" à "éteint". Malgré des recherches poussées, il n'a plus été observé depuis 1986.



✚ Il est pourtant possible de redresser la situation. Pour 5% des Mammifères menacés, la situation s'est améliorée grâce à différentes mesures de conservation. C'est le cas pour le Cheval sauvage qui est passé de "éteint à l'état sauvage" à "en danger" après réintroduction en Mongolie depuis le début des années 1990.



✚ Il en est de même pour le Putois à pieds noirs, considéré comme "en danger" après avoir été réintroduit au Mexique alors qu'il était considéré comme "éteint à l'état sauvage". Mais plus nous attendrons et plus cela coûtera cher pour sauver des espèces de l'extinction.



✚ L'éléphant d'Afrique est passé de l'état de "vulnérable" à l'état de "quasi menacé". Mais son statut varie au sein de son aire de répartition. Il y a un accroissement important de population en Afrique australe et orientale compensant les déclins éventuels ailleurs.

